

Travailler en intérim

Par la succession des missions qu'offre l'intérim, l'intérimaire accroît son expérience professionnelle, gage d'une meilleure insertion sur le marché du travail.

ALLIER

Pour les jeunes, c'est le moyen d'accéder au marché du travail, de découvrir le monde de l'entreprise et d'acquérir une première expérience professionnelle. C'est particulièrement vrai pour les étudiants et élèves qui représentent 34% des nouveaux intérimaires.

C'est également un moyen de réinsertion pour les personnes en recherche d'emploi.

L'agence de travail temporaire est votre employeur. Son objectif est de vous trouver une mission d'une entreprise dans une activité et une qualification qui vous correspondent.

Il existe des agences spécialisées dans un domaine particulier (ex : paramédical,, bâtiment...) ou des agences dont la vocation est plus généraliste : choisissez en fonction de votre profil. Sachez que les salariés intérimaires sont principalement envoyés en mission dans l'industrie (45,5%), le bâtiment et les travaux publics (20,7%) et le tertiaire (33,1%).

De la secrétaire à l'ingénieur spécialisé en développement sur Java, en passant par l'ajusteur, le soudeur ou encore le chauffeur poids lourds, l'intérim offre une large palette de métiers accessibles à des niveaux de qualification variés.

Les agences de travail temporaire mettent à profit leur connaissance des bassins d'emploi pour proposer aux candidats le bon contrat, au bon moment. Elles peuvent proposer des offres en CDD et CDI et d'autres services visant à rapprocher l'offre et la demande d'emploi.

Sommaire

- I- MISSIONS, CDD, CDI
- II- S'INSCRIRE DANS UNE AGENCE
- III- LES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

I- MISSIONS, CDD, CDI

L'agence d'intérim vous propose **des offres appelées "missions"** qui correspondent à vos attentes et compétences, validées lors de votre inscription.

Vous signez un contrat de travail (appelé contrat de mission) avec l'agence.

Votre salaire est équivalent à celui d'un salarié en CDI au même poste mais sans l'ancienneté. **Une indemnité de fin de mission**, 10% de la rémunération totale brute (hors congés payés), est versée à la fin de chaque contrat.

Si vous êtes inscrit à l'ANPE, que vous perceviez ou non des indemnités chômage, vous devez prévenir que vous avez trouvé une mission de travail temporaire. Dans tous les cas, vous devez indiquer sur votre fiche d'actualisation mensuelle que vous êtes toujours en recherche d'emploi.

Les agences exercent également une activité de placement, c'est à dire :

- le recrutement :

Les agences d'emploi peuvent aider les entreprises pour leurs besoins en recrutement, CDD et CDI.

Toute personne qui s'inscrit dans une agence peut se voir proposer une mission d'intérim, un CDD ou un CDI en fonction des besoins de l'entreprise.

- le placement public :

La loi de cohésion sociale permet désormais aux professionnels de l'intérim de contribuer au service public de l'emploi aux côtés de l'ANPE.

L'objectif est de mettre à disposition des demandeurs d'emploi, non seulement les offres des entreprises de travail temporaire (missions d'intérim, CDI et CDD) mais aussi des actions de formation et d'accompagnement en partenariat notamment avec l'AFPA.

Ces prestations sont bien entendu gratuites et constituent une opportunité de multiplier ses chances d'insertion.

II- S'INSCRIRE DANS UNE AGENCE

Vous pouvez contacter les entreprises de travail temporaire en vous rendant directement dans une agence ou bien en prenant connaissance de leurs offres d'emploi par le biais de leur site Internet.

Votre inscription dans une agence de travail temporaire est gratuite.

Pour ouvrir un dossier complet, vous devez lui fournir tous les documents nécessaires : certificats de travail, papiers d'identité, CV, n° de Sécurité sociale, etc. . Si vous êtes étranger, vous devez être muni de votre titre de travail et de séjour en cours de validité

L'entretien en agence n'est pas une simple inscription ou confirmation d'inscription (si vous avez effectué vos démarches en ligne), il s'agit d'un véritable entretien d'embauche.

C'est en effet, l'agence qui est chargée du recrutement et si elle s'engage à vous proposer des emplois, vous devez la séduire, soigner votre présentation et mettre en valeur votre parcours et votre potentiel.

III- LES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

MANPOWER

51 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 58 40 00
Fax : 04 70 58 40 01
Email : agence.bellerive-sur-allier@wanadoo.fr
Web : <http://www.manpower.fr>

ACTIVE INTÉRIM

108 Grande Rue
03800 GANNAT
Tél : 04 70 90 27 33
Fax : 04 70 90 27 33
Email : activeinterim@cegetel.net

ACTO INTÉRIM

27 avenue de la République
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 02 73 45
Fax : 04 70 28 13 38
Email : montlucon@actointerim.com
Web : <http://www.actointerim.com>

ADECCO

100 boulevard Courtais
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 28 06 66
Fax : 04 70 28 73 73
Web : <http://www.adecco.fr>
Agence spécialisée secteurs industrie et tertiaire

CRIT INTÉRIM

136 avenue de la République
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 05 59 26
Fax : 04 70 05 89 70
Email : montlucon349@groupe-crit.com
Web : <http://www.crit-job.com>
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

MANPOWER

4 boulevard Carnot
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 08 21 40
Fax : 04 70 08 21 41
Email : agence.montlucon@manpower.fr
Web : <http://www.manpower.fr>

START PEOPLE

3 rue Lucien Menut
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 28 31 70
Fax : 04 70 28 53 27
Email : montlucon@startpeople.fr
Web : <http://www.startpeople.fr>

MANPOWER

5 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY
Tél : 04 70 08 56 80
Fax : 04 70 07 56 81
Email : agence.commentry@manpower.fr
Web : <http://www.manpower.fr>

ACTIVE INTÉRIM

26 rue du Président Roosevelt
03120 LAPALISSE
Tél : 04 70 99 25 02
Fax : 04 70 99 25 02
Email : activeinterim@cegetel.net

ADECCO

93 boulevard Courtais
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 08 71 60
Fax : 04 70 08 71 61
Web : <http://www.adecco.fr>
Agence spécialisée secteurs bâtiment et travaux publics

ADIA

8 avenue de la République
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 05 11 28
Fax : 04 70 05 11 19
Email : aL24@adia.fr
Web : <http://www.adia.fr>

INTÉRIMA

16 rue Bretonnie
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 05 14 74
Fax : 04 70 05 68 51
Email : contact@interima-tt.fr
Web : <http://www.interima.com>
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

RANDSTAD

1 quai Rouget de Lisle
03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 03 89 16
Fax : 04 70 64 78 92
Email : montlucon.001my@randstad.fr
Web : <http://www.randstad.fr>

ADECCO

11 rue Gambetta
03000 MOULINS
Tél : 04 70 44 37 44
Fax : 04 70 44 90 75
Web : <http://www.adecco.fr>

ADIA

68 rue d'Allier
03000 MOULINS
Tél : 04 70 44 58 58
Fax : 04 70 46 53 42
Email : a671@adia.fr
Web : <http://www.adia.fr>

CRIT INTÉRIM

28 rue de la flèche
03000 MOULINS
Tél : 04 70 47 01 41
Fax : 04 70 34 87 69
Email : moulins683@groupe-crit.com
Web : <http://www.crit-job.com>
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

QUICK MÉDICAL SERVICE

14 rue de Paris
03000 MOULINS
Tél : 04 70 44 00 64
Fax : 04 70 44 04 69
Email : moulins@quickmedicalservice.fr
Web : <http://www.quick-medical-service.com>
Agence spécialisée secteurs médical, paramédical

START PEOPLE

94 rue d'Allier
03000 MOULINS
Tél : 04 70 20 99 00
Fax : 04 70 20 99 01
Email : moulins@startpeople.fr
Web : <http://www.startpeople.fr>

ADECCO

5 rue du 4 Septembre
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
Tél : 04 70 47 79 40
Fax : 04 70 47 79 49
Web : <http://www.adecco.fr>

ADIA

23 rue Maréchal Foch
03200 VICHY
Tél : 04 70 96 10 10
Fax : 04 70 96 04 14
Email : a659@adia.fr
Web : <http://www.adia.fr>
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h

RANDSTAD

1 place Charles de Gaulle
03200 VICHY
Tél : 04 70 97 17 00
Fax : 04 70 97 71 84
Email : vichy.001vy@randstad.fr
Web : <http://www.randstad.fr>
Agence spécialisée secteurs bâtiment, travaux publics, industrie

CHRONOS INTÉRIM

6 rue du 4 Septembre
03000 MOULINS
Tél : 04 70 20 56 31
Fax : 04 70 20 67 39
Email : chronos.interim@wanadoo.fr
Web : <http://www.chronosinterim.com>

MANPOWER

4 rue des Jardins Bas
03000 MOULINS
Tél : 04 70 46 92 10
Fax : 04 70 46 92 11
Email : agence.moulins@manpower.fr
Web : <http://www.manpower.fr>
Le mardi et le jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h puis le vendredi de 14 h à 16 h

RANDSTAD

3 rue d'Enghien
03000 MOULINS
Tél : 04 70 20 66 74
Fax : 04 70 35 00 78
Email : moulins.001nvm@randstad.fr
Web : <http://www.randstad.fr>

START PEOPLE

Direction régionale Auvergne-Limousin
ZAC du Pont des Nautes
03410 SAINT VICTOR
Tél : 04 70 08 21 00
Fax : 04 70 08 21 12
Web : <http://www.startpeople.fr>
Siège social

ACTIVE INTÉRIM

63 avenue Paul Doumer
03200 VICHY
Tél : 04 70 96 15 83
Fax : 04 70 96 15 64
Email : activeinterim@cegetel.net

CRIT INTÉRIM

6 avenue Thermale
03200 VICHY
Tél : 04 70 97 40 92
Fax : 04 70 96 05 09
Email : vichy339@groupe-crit.com
Web : <http://www.crit-job.com>
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

START PEOPLE

9 avenue de Gramont
03200 VICHY
Tél : 04 70 96 00 18
Fax : 04 70 96 10 98
Email : vichy@startpeople.fr
Web : <http://www.startpeople.fr>